Zeitschrift: Coup-d'oeil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: - (1850)

Artikel: Procès-verbal de la réunion générale de la Société jurassienne

d'émulation

Autor: Fallet, Aug. / Kohler, Xavier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549492

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROCÈS-VERBAL

DE

LA RÉTRION CÉRÉRALA

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATOIN

à Moutier, le 23 septembre 1850.

En suite de convocation du 15 septembre, la Société jurassienne d'Emulation s'est réunie à Moutier le 25 dudit mois.

A neuf heures et demie, trente sociétaires environ sont réunis dans la salle du conseil communal, qui a été mise à la disposition de la Société. Une dizaine de nouveaux membres assistent également à la réunion.

A dix heures moins un quart M. Thurmann, président de la Société, ouvre la séance en ces termes;

« La Société jurassienne d'Emulation en est à sa quatrième année d'existence. Bien qu'elle n'ait pas encore pu régulariser les éventualités les plus productives de son programme, elle ne laisse pas d'avoir porté quelques fruits utiles. Les modestes signes de vie littéraire et scientifique qu'elle a donnés ont été favorablement accueillis dans le pays et chez nos voisins. Quoiqu'à diverses époques notre Jura ait compté isolément des productions honorables, c'est cependant la première fois qu'il apparaît comme un petit centre d'activité capable de fournir son contingent au mouvement intellectuel helvétique. Il y a eu réellement *émulation* entre les Jurassiens lettrés. La plupart des branches d'étude ont donné lieu à quelque travail digne d'intérêt. En attendant une publication directe par la société, les diverses productions des sociétaires ont déjà trouvé et rencontreront certainement encore un accueil bienveillant dans les recueils spéciaux publiées par d'autres associations. Rien donc ne doit décourager les travailleurs, et leur œuvre, bien que disséminée, n'en est pas moins celle de la Société d'Emulation. Si cette marche réellement progressive et fructueuse a su traverser des temps difficiles, tout nous promet pour le retour du calme des résultats plus importants. La Société d'Emulation, faible ruisseau à sa source, peut devenir avec de la persévérance et de l'union, sinon un de ces fleuves qui emprunte de nombreux affluents à un vaste territoire, du moins une de ces rivières modestes qui cependant fertilise ses rives.

» Et puis, quand bien même nos efforts, ne conduiraient pas, soit à des résultats pratiques immédiatement applicables, soit à des productions brillantes, soit à des satisfactions d'amour-propre littéraire, ils peuvent cependant répandre parmi nous l'amour de l'étude, l'appréciation des douces jouissances qu'elle procure, la propagation des garanties morales que présente le goût de la vie intellectuelle et paisible. Entre hommes voués à l'observation et à la méditation de sujets se rapportant tous à la commune patrie, il est difficile qu'il ne se forme pas des liens d'estime et d'amitié. Et si quelque nuage fâcheux vient, poussé par le vent de la

politique, obscurcir un instant l'horizon, il sera, soyez en sûrs, bientôt dissipé par la chaleur vivifiante, qui rayonne des âmes désintéressées, amies du bien et du beau.

» N'ayons donc qu'un seul soin, celui de travailler avec confiance. Observons fidèlement notre règlement, qui nous place en dehors des agitations. Mais, tout en demeurant étrangers à la sphère politique, ne nous laissons dénier par personne le droit de nous inspirer de l'amour du pays.»

Après ces paroles, le président donne lecture de l'art. 23 du règlement, qui trace la marche à suivre dans les séances annuelles.

M. X. Kohler, secrétaire de la Société, lit un Rapport sur la Société jurassienne; il en expose les progrès, les relations, et présente le tableau raisonné des travaux faits à Porrentruy. L'assemblée consultée sur ce rapport, l'approuve et en vote l'impression à l'unanimité.

Le président prie MM. les secrétaires des sections d'Erguel et de Delémont de soumettre les rapports de leur section respective. En l'absence du secrétaire erguéliste, M. Kohler donne le relevé des travaux de ce cercle. M. Quiquerez, président et M. Bonanomi secrétaire de la section de Delémont en exposent sommairement les études. L'assemblée décide que les secrétaires des deux sections sont invités d'envoyer au plus tôt leurs rapports au secrétaire général, qui les fondra dans le sien. Le Coup-d'œil sur les travaux pour l'année 1850 offrira ainsi le tableau complet du mouvement intellectuel de la société.

On examine ensuite les comptes du secrétaire caissier; le bureau de la séance annuelle est chargé de leur passation.

Le président invite l'assemblée à procéder à la nomination de son bureau général. L'assemblée confirme à l'unanimité le bureau existant. Il est ainsi composé : MM. Thurmann, président; Péquignot, vice-président, Dupasquier, Trouillat, X. Kohler, secrétaire-caissier.

M. Thurmann remercie l'assemblée de la marque de confiance qu'elle veut bien lui donner; il ne croit pas cependant devoir accepter sa nomination. Elu récemment membre du Grand-Conseil, il pourraitêtre considéré comme un homme politique, et dans l'intérêt de la Société, il craint de l'exposer à toute qualification de parti. L'assemblée rend justice au sentiment délicat de M. Thurmann, mais refuse unanimement sa démission.

Le président propose de nommer, comme à Delémont, un bureau local pour la séance du jour. Les secrétaires des diverses sections sont chargés d'en remplir les fonctions; MM. Kohler et Bonanomi prennent place au bureau; M. Morlet, pasteur à Orvin, est prié de suppléer M. Gobat, absent. M. Fallet, vice-président de la section d'Erguel, est appelé à présider la réunion.

Avant que l'on passe à la lecture des travaux, M. Thurmann présente à la Société plusieurs mémoires desquels il est fait don à la bibliothèque de Porrentruy, et sur lesquels il appelle l'attention des sociétaires, qui s'occupent de sciences naturelles. Ce sont les suivants : 1° de la part de M. Jules Marcou, voyageur du Muséum de Paris, ses Recherches sur le Jura salinois; de sa part, les mémoires de M. Favre, de Genève, sur le Salève et les Diceras; plusieurs de M. Sacc, de Neuchâtel, sur différents sujets de chimie organique; un de M. Ch. Desmoulins, de Bordeaux, sur la dispersion géographique des plantes. A cette occasion M. Thurmann recommande encore à l'attention de la Société d'agriculture de Delémont, la Chimie agricole de M. le professeur Sacc.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ. 4

Le président présente la liste des travaux inscrits pour la réunion. Le temps assez restreint dont on peut disposer pour les communications engage l'assemblée à limiter la durée de chaque lecture.

HISTOIRE. — M. Quiquerez lit un Mémoire sur l'église collégiale de Moutier-Grandval, et dépose sur le bureau un plan en relief de cet antique monument dont il ne restera bientôt plus de vestiges. Ce mémoire est extrait d'un travail étendu sur l'abbaye et la prévôté de Moutier, et de la description architectonique de cette église, qu'il regarde comme une des plus anciennes de l'Europe. L'abbaye fut fondée au VIIe siècle par des disciples de St-Colomban. Une partie de l'église actuelle fut bâtie au siècle suivant dans la forme des basiliques latines, dont elle porte encore tous les caractères. Saccagée au 10e siècle par les Hongrois, elle fut bientôt restaurée; on ajouta alors une tour ronde en avant du portail, tour faussement attribuée à la reine Berthe. M. Quiquerez rapporte ensuite les réparations et les vicissitudes successives de cette église: son siége en 1486 pour l'expulsion de Jean Meyer, curé de Buren, élu prévôt par la protection des Bernois; son incendie en 1499 par un neveu de l'évêque à la tête de bandes autrichiennes; sa restauration en 1503; sa dévastation en 1534, lors de la réforme; enfin sa ruine par la foudre, quand catholiques et protestans s'en disputaient la possession.

En touchant à l'époque de la réformation dans la Prévôté, M. Quiquerez entre dans des détails sur la tenue des

Les rendus-comptes de travaux ont été fournis par les auteurs, ou écrist par le secrétaire de la Société d'après les notes qu'on lui a soumises.

champs de mai devant l'église et des plaids du prévôt aux fêtes de Noël sur la même esplanade. Des documens authentiques en main, il prouve ensuite que dans l'introduction de la réforme les intérêts matériels ont souvent plus agi sur le peuple que la question religieuse. Celui-ci voyait surtout la suppression des servitudes dont il était chargé, et que lui promettaient les réformateurs.

M. Thurmann présente de la part de MM. de Maupassant et de Klöckler une Notice sur les antiquités du Monterrible. Elle est accompagnée d'un cahier de croquis représentant plus de cent objets, la plupart romains, que quesuns celtiques. Tels sont des statuettes, lampes, patères, urnes lacrymatoires et cinéraires, amphores, anneaux, styles, javelots, aiguilles, amulettes, colliers, glaives, couteaux, aigle légionnaire, etc. Presque tous ces objets ont été recueillis sur le plateau dit de Jules César, ancienne station romaine, et sont réunis en collection dans la belle campagne de Monterrible. Ils sont accompagnés d'un trèsgrand nombre de monnaies représentant toute la suite des temps compris depuis l'an 59 avant Jésus-Christ, jusque vers l'an 518 de l'ère chrétienne. Cette riche localité a fourni plus de 2500 médailles, dont M. de Maupassant a donné une rapide énumération. Elle est divisée en quatre sections, savoir: 93 monnaies gauloises, 427 consulaires, 244 impériales du haut-empire, 566 impériales du basempire. La première impériale est un Juba en argent, la dernière un Anastase I^{er} en or. Cette belle sèrie numismatique sera plus tard l'objet d'une étude détaillée, et, il faut l'espérer, d'une publication spéciale, qui fixera définitivement les opinions relativement à l'importante station de Monterrible. — M. de Maupassant annonce en outre le don prochain de plus de 350 doubles de cette série au médailler de Porrentruy.

La Société qui a entendu cette communication avec un

vif plaisir, charge son bureau de remercier MM. de Maupassant et de Klöckler.

A cette occasion M. Thurmann présente encore: 1° de la part de M. de Lalande une amulette romaine trouvée à Delle dans la rivière l'Allaine par M. Courtot. Cette pièce en émail de trois couleurs, chargée de quatre larves est remarquable par son élégance; 2° de la part de M. Perret de Saignelegier quatre écus d'argent de Berne et Valais du commencement du 16° siècle: ils sont d'une belle conservation; 3° de la part de M. A. de Lestocq une monnaie de l'évéché. Ces trois dons sont destinés au médailler de Porrentruy. La Société charge son bureau de remercier MM. les donateurs.

EDUCATION. — M. Pequignot lit des fragments d'un travail sur *l'école normale de Porrentruy*, relatifs à l'enseignement et à la discipline, tels qu'il les a organisés dans cet établissement.

L'enseignement y suit des voies rationnelles; il ne demande à l'empirisme que ce qu'il peut légitimement donner. Les méthodes, dans leur cadre élastique, peuvent le modifier selon les phases du perfectionnement dû aux découvertes dans la science pédagogique. Les maîtres s'initient aux procédés nouveaux, et ils les appliquent dans ce qu'ils offrent de pratique et de compatible avec la nature de l'étab'issement. La marche des études est mesurée, parce que cette gradation conduit à des résultats plus certains. L'essai des théories nouvelles se fait avec d'autant plus de précaution qu'elles s'écartent plus des voies consacrées par l'expérience. De nos jours la spéculation pure a fait une invasion trop considérable peut-être dans le domaine de la pédagogie; de là des doctrines hasardées, des méthodes élevées sur le frêle fondement de l'induction. En matière d'enseignement, on ne peut, sans danger, substituer l'inspiration à la réflexion; sur ce terrain, il ne faut laisner accès aux théories que lorsqu'elles se présentent avec la garantie de la maturité des études et des recherches qui leur ont donné naissance.

En abordant la discipline, l'auteur montre qu'elle s'exerce par des moyens persuasifs. Les règles suivies à cet égard admettent comme élémens d'appréciation, l'individualité du caractère, les antécédens, la position et les tendances qui en découlent. Il serait en effet aussi dangereux de vouloir niveler les caractères que de vouloir niveler les intelligences. On cherche à faire comprendre aux élèves qu'ils doivent découvrir eux-mêmes le mobile de leurs actions et ne pas rester trop sous l'influence extérieure. A leur âge et dans la perspective de la carrière à laquelle ils se destinent, il faut qu'ils se montrent plus jaloux de se conduire d'après les inspirations de leur propre dignité d'homme, que d'après les dispositions du règlement.

Pour combattre la mobilité jurassienne, on cherche à leur rendre l'âme forte et le caractère ferme. A la théorie, aux exemples puisés dans l'histoire, on joint la pratique; des exercices physiques, comme les bains de rivière, ont pour but de les habituer à considérer le danger en face et à le mesurer d'un œil calme avant de s'y exposer. C'est par l'action combinée des moyens physiques et des moyens moraux qu'on espère les conduire plus sûrement et plus rapidement au but.

- M. Péquignot donne, après cette lecture, communication de la lettre adressée par la société au grand-conseil en faveur de l'inamovibilité des régents.
- M. Durand présente de la part de M. Dupasquier son Mémoire sur la réorganisation des colléges du Jura. Il en lit quelques passages.

L'exposé des vues sur l'organisation s'ouvre par une rapide esquisse de l'origine de la lutte, au siècle dernier entre les deux systèmes d'enseignement qui se disputent la prééminence, lutte qui en Allemagne fut loin d'être stérile. De l'autre côté du Rhin les études classiques dominent l'ensemble de l'enseignement gymnasial, mais les cours scientifiques n'en sont pas exclus. Pour satisfaire aux besoins de la société actuelle on a créé les écoles bourgeoises, en sorte qu'on a les universités au-dessus des gymnases, et les écoles industrielles au-dessus de l'enseignement primaire : toutes les classes peuvent recevoir le genre d'instruction dont elles ont besoin.

M. Dupasquier retrace ensuite sommairement les différentes phases subies par les colléges en France depuis le commencement decesiècle. Dans cetaperçu se reproduisent les questions souvent agitées, mais non encore complètement résolues: quelles sont les connaissances que doivent dispenser les colléges? l'enseignement de ces diverses branches sera-t-il simultané ou successif? D'accord avec MM. Rendu, Cousin, Lamartine et la Loi prussienne, l'auteur estime qu'il est juste d'accorder une place convenable aux langues mortes, sans cependant admettre un système exclusif, surtout dans un pays comme le Jura, ne pouvant et ne devant recevoir qu'un nombre très-limité d'établissemens destinés à l'instruction moyenne. Par le même motif il accorde la préférence à l'enseignement simultané.

M. Durand fait suivre cette lecture de la première partie de ce travail, de la notice sur le collége de Porrentruy. Cette notice présente l'organisation actuelle de cet établissement, l'énumération des travaux des différentes commissions chargées d'élaborer un plan d'études, le maintien des études classiques avec des cours spéciaux scientifiques, la simultanéité de l'enseignement et obligation pour les élèves de suivre tous les cours des classes inférieures. Dans la division supérieure, deux sections, l'une litté-

raire et l'autre scientifique, offrent un enseignement tel que les élèves puissent, selon leur vocation et leur aptitude, soit entrer dans des établissemens scientifiques supérieurs, soit poursuivre à l'université les études qui conduisent plus spécialement aux carrières libérales. Le tout conforme aux conclusions adoptées par les commissions indiquées plus haut et par les autorités du collége de Porrentruy.

Sciences physiques et naturelles. — M. Thurmann lit une Notice sur une collection d'autographes des géologues et des botanistes, dont les travaux ont contribué à la connaissance de la chaîne du Jura, au double point de vue des deux sciences. Cette collection comprenant plus de 250 lettres ou pièces originales et un certain nombre de fac-simile est renfermée dans trois volumes in-quarto. Elle forme un fragment d'histoire scientifique relatif à l'étude de nos montagnes, depuis le commencement du siècle passé jusqu'à nosjours. Outre la série à peu près complète des auteurs et observateurs qui ont fourni des données directes relativement au Jura, elle compte un grand nombre de notabilités qui ont reproduit ou mis en œuvre ces données dans des ouvrages généraux. C'est ainsi que parmi les botanistes elle comprend non-seulement les jurassiens depuis les Bauhin, les Scheuchzer, les Haller, etc avec leurs collaborateurs comme les Gagnebin, les d'Ivernois, les Hofer, les Lachenal, etc, jusqu'aux Decandolle, aux Monnard, aux Gaudin, puis jusqu'à MM. Heer, Grenier, Garnier, Gras, Reuter, Rapin, Blanchet, Laffon, Godet, Moritzi, E. Zchokke, etc, mais encore plusieurs des grands patrons de la science comme les Linné, les Jussieu, les Watson, les Schouw, etc. — C'est ainsi de même que, parmi les géologues, elle comprend non-seulement les jurassiens depuis les Bourguet, les Deluc, les Saussure, les Bertrand, etc, jusqu'à MM. Thirria,

Mérian, Hugi, Renaud comte, Gressly, Pidancet, Nicolet, Mousson, de Montmollin, Desor, Marcou, Quiquerez, etc, mais encore la plupart des grands noms de la géologie générale comme les E. de Beaumont, les de Buch, les Lyell, les Buckland, les de Verneuil, les d'Archiac, les d'Omalius, les Prévost, les Bronn, les Leonhard, les Cuvier, les Agassiz, les d'Orbigny, etc, dont les travaux ont tous, de près ou de loin, touché le sol iurassique. -Elle contient en outre une série des topographes du relief de nos montagnes, MM. Osterwald, Buchwalder, Walker, etc, jusqu'à MM. Michaelis, Stryiensky, Dufour, etc. Ensin elle se complète de quelques artistes jurassiens, peintres de nos rochers et de nos torrens comme M. Juillerat, et de quelques noms littéraires célèbres qui ont vécu sur notre sol, comme celui du philosophe de Fernex; il faudra, si possible, y ajouter Jean Jacques, ermite de l'île St-Pierre et compagnon de Gagnebin dans ses herborisations à la Chaux-d'Abel. — Cette curieuse collection, dont nous n'avons pu citer ici que les noms principaux et que M. Thurmann travaille à compléter, sera l'objet d'une publication spéciale accompagnée de fac-simile.

M. Eug. Froté, lit un rapport sur l'étude géodésique des environs de Porrentruy. Il fait connaître où en sont les opérations relatives à la carte topographique dont il est chargé. Cette carte comprendra Porrentruy avec 12 communes environnantes. Des considérations géologiques, l'échelle et le format ont déterminé cette circonscription. L'expédition se fera au \(\frac{1}{20000}\); à cette échelle et avec une équidistance de 10 mètres, les maximums de pente seront représentés nettement, et une quantité suffisante de détails seront perceptibles. Les données trigonométriques sur lesquelles les opérations topographiques se basent sont la distance à la méridienne et à la perpendiculaire de Berne des principaux points qui ont servi à la

levée des plans cadastraux; les données graphiques sont les atlas communaux. Au moyen de ces données et de distances zénithales mesurées par M. Froté avec un cercle répétiteur, les différences de niveau des principaux points ont été déterminées; dès lors en partant de la hauteur connue de la place de l'église au-dessus du niveau de la mer, la détermination des altitudes devient par là même facile. Restent maintenant les opérations de détail, qui se feront graphiquement et au moyen de la planchette et de la stadia, instrumens qui donnent simultanément les distances horizontales et les angles d'élévation et de dépression des points observés. Les lignes de niveau seulement figurent sur la minute, mais les lignes de plus grande pente, ou hachures, seront tracées dans l'expédition. — Si le temps et les circonstances le permettent, on pourra, au printemps prochain, discuter la gravure de ce travail.

M. Bonanomi présente une Enumération des plantes du district de Delémont. Il en parcourt rapidement les espèces les plus caractéristiques, en insistant sur les observations nouvelles et sur quelques anciennes données empruntées à l'herbier de M. Watt. On y remarque deux localités du Daphne alpina, le Butomus umbellatus, le Trifolium alpestre, etc, espèces nouvelles pour la contrée. On y trouve plusieurs plantes rares comme les Geranium palustre, Sedum dasyphyllum, Primula farinosa, Orchis odoratissima, hircina, etc; quelques stations sporadiques curieuses comme celles de l'Alchemilla alpina; plusieurs espèces naturalisées telles que Corydalis lutea, Helleborus viridis et niger, Eranthis hyemalis, etc. Cette énumération, après y avoir introduit les anciennes indications de Friche-Joset déjà publiées, donnera une idée complète de la Flore du district. Elle offrira le type de la végétation d'un val tertiaire du Jura entouré de sa zone de montagnes, et fournira les élémens d'une comparaison utile avec les districts

voisins. Enfin elle pourra servir de guide aux jeunes herborisateurs aux environs de Delémont.

MM. Bonanomi et Greppin communiquent une Notice sur le terrain tertiaire du val de Delémont, qu'ils ont étudié en commun. Elle est appuyée par des coupes dues à M. Buchwalder fils. Les observations ont été mises en rapport avec celles que l'on doit à M. Gressly dans le val de Lauffon (Lettres écrites du Jura par M. Thurmann), et arrivent à des résultats confirmatifs. Comme lui, ils reconnaissent dans la vallée, entre le nymphéen et le tritonien, un terrain saumâtre. Plusieurs stations leur fournissent d'importantes données paléontologiques. Telles sont celles du Thiergarten et de Develier; cette dernière est si riche en débris d'Halianassa qu'ils la désignent sous le nom pittoresque de cimetière des phoques. Ce travail sera complété par d'ultérieures observations.

LITTÉRATURE. — M. X. Kohler expose le plan de son Essai sur l'histoire de la poésie française dans l'ancien Evêché de Bâle, depuis le 12° siècle jusqu'à nos jours. Ce travail représentera assez fidèlement les différents genres de poésie cultivés aux diverses époques, en ayant égard aux nuances apportées par les habitudes, les mœurs, la situation politique et religieuse de ce pays. Ainsi le chapitre sur la gaie science et la poésie légendaire (du 12e au 15e siècle) nous montre, à côté des trouvères Girard de Pleujouse et Simonin de Boncourt, les moines de nos abbayes habiles dans l'art calligraphique et dans la paraphrase en vers des hymnes sacrées. Les mystères ne seront pas tout-à-fait étrangers à notre littérature. Dans les pages sur la renaissance et les poésies maléficiaires (16e et 17e siècles) nous verrons les discordes religieuses laisser aussi des traces dans les refrains du temps, l'influence de Ronsard s'exerçant sur les bords du lac de Bienne, les rapports littéraires commencer entre le Valon et l'Ajoie, ce pays-ci et la France, les prières ou maléfices rimés qui livrèrent au bûcher tant de malheureuses femmes, les premières ovations politiques. Le 18° siècle enfin aura pour devise, poésie légère et satyrique, et nous offrira une riche galerie poétique, depuis les chansons, la satyre, les pastourelles, les cantiques, les noëls, les odes jusqu'au poème héroï-comique.

M. Kohler dépose sur le bureau deux chapitres de ce travail, qu'il a terminés, l'un sur la poésie politique au 18° siècle, l'autre, sur la gaie science et la poésie légendaire. Il extrait du premier le passage relatif au prince de Wangen, renfermant les vers qui lui furent adressés lors de la prestation d'hommage de 1776, et du second l'étude sur Simonin de Boncourt. M. Kohler revendigue pour l'Ajoie ce trouvère inconnu jusqu'à présent. C'est un membre de la famille des Boncourt, établis dans l'évêché depuis le 12° siècle; Simonin est rappelé dans une charte de 1363. Deux de ses poésies complètement inédites sont conservées dans un manuscrit de la bibliothèque de Berne (Nº 389). L'auteur en donne lecture, compare ces lais pleins de sentiment à ceux de Colin Muzès, Guyot de Provins, Chrestien de Troyes, etc., attribue au même trouvère deux autres pièces du manuscrit et assigne à Simonin de Boncourt une place secondaire, mais belle encore parmi les poètes romans. — M. Kohler termine en retraçant le mouvement intellectuel des cloîtres du Jura au moyenâge.

M. Isenschmid lit la poésie suivante sur Saint-Germain, l'apôtre de Moutier:

DER HEILIGE GERMANUS.

Von schrossen Mauern ist umschlossen Das Münsterthal, in Jura's Herz, Und schlängelnd von der Birs durchslossen. Erhaben steigen himmelwärts Des waldbekränzten Raimeux Kuppe, Des steilen Graitry Felsengruppe.

Den Namen will ich heut besingen Der diesem Thale Ruhm verleiht, Und Bilder in Erinn'rung bringen Aus alter thatenreicher Zeit. O Leier, gieb nun reine Töne, Es lauschen dir des Jura Söhne.

Das Haus zu Lüxeuil blüht in Würde, Von Colombanus auferbaut; Germanus ist des Ordens Zierde. Ihm wird ein Auftrag auvertraut, In diesen ernsten Juraklüften Ein Friedensheiligthum zu stiften.

Wohl steht zu Trier in hohem Ruhme Des Jünglings väterlich Geschlecht, Es dient mit Rath und Heldenthume Den Bürgern und den Fürsten recht. Dem Sohn auch ist die Laufbahn offen Und lässt ihn Glanz und Ehre hoffen.

Doch davon wird er nicht geblendet,
Denn nach der stillen Einsamkeit
Ist des Germanus Herz gewendet
Und sinnigem Beruf geweiht.
Betrachtungslust und inn'rer Frieden
Das ist sein Theil, das ihm beschieden.

Hier in dem abgelegnen Thale Trägt ihm die göttliche Natur In ungebrochnem Wiederstrahle Des hohen Schöpfergeistes Spur; Hier findet er sein inn'res Wesen Im Gleichniss der Natur zu lesen.

Wie niebewegte Felsenthürme Hoch in dem Reich der Lüfte stehn, An welchen die Gewitterstürme Machtlos und schnell vorüberwehn, So auch sein Geist voll sanster Klarheit Steht fest im Reich der ew'gen Wahrheit. Durch tiefe Schlucht und starre Klippen, Durch der Gebirge schwere Wucht Und durch der Steinwand harte Rippen Das Wasser freie Bahn sich sucht. So will Er zu den Herzen dringen, Die Finsterniss durch Licht bezwingen.

Wie in dem Thal und auf den Fluren Allmählig mildes Wachsthum blüht, So tilgt Er auch der Wildniss Spuren Hinweg aus menschlichem Gemüth. So strebt Er Geist und neues Leben Durch Wort und Vorbild einzugeben.

Vom Thränenfels in jener Halle Entsprudelt aus dem weichen Moos Ein Quell im tausendfachem Falle Hinunter in des Stromes Schoos, Das Rauschen und die frische Kühle Erwecken wonnige Gefühle.

So aus Germanus edler Seele Quillt Trost und Weisheit fort und fort. Ermahnung, sanste Rathbefehle, Belehrung, Liebe sind sein Wort. In manches Herz, von Sturm umflossen, Hat er des Friedens Oehl gegossen.

Doch naht auch ihm die Trübsalstunde. Der Herzog.Cathic kömmt mit Wuth Von Elsass her, aus mancher Wunde Entströmt durch ihn unschuldig Blut, Zu Sankt Mauriz bei Courtetelle Dringt der Tirann in die Kapelle.

German bereits in Silberlocken
Tritt strafend vor sein Angesicht.
Der Falsche steht vor ihm erschrocken,
Doch ob er Schonung zwar verspricht
So wälzen schwarze Rachgedanken
Sich schon in seines Herzens Schranken.

Dem Greis auf seinem Heimathwege Eilt bald des Herzogs Bande nach, Schon drohn und zischen Schwerteschläge Ein Speer das fromme Herz durchstach! O Courrendlin, in deinem Fluren Sind heilgen Märtyrblutes Spuren.

Zu Münster in dem Gotteshause Die Brüder knien die ganze Nacht Mit heissem Flehn, bis in die Klause Die Schreckenskunde wird gebracht. Im ganzen Thal noch lange Tage Verstummet nie die laute Klage.

Germanus aber kaum getroffen Vom Todesstreiche, blickt empor. Des Himmels Klarheit steht ihm offen. Und leuchtend schwebt ein Engelchor Heran, und überreicht zum Lohne Dem treuen Held die Siegerkrone.

Adhésions.

Après la lecture des travaux, le président invite les personnes qui voudraient entrer dans la Société à donner leurs noms aux secrétaires.

Sont reçus:

MM. Grosjean, pasteur à Court,
Imhof Henri, chimiste à Delémont,
Pallain Emile, géomètre du cadastre, à Delémont,
Cuttat, directeur des postes, à Delémont,
Gobat Louis, capitaine à Crémine,
Rohr, pasteur à Tavannes,
Amiet, instituteur à Moutier,
Schaffter Julien, instituteur à Moutier,
Bernard, greffier du tribunal à
Schaffter Florian, négociant
Deroche, négociant
Hofer, médecin
Gobat Auguste,

Délibérations.

M. Thurmann annonce la création d'une nouvelle Société d'histoire naturelle à Montbéliard. Il communique la lettre qui lui a été adressée à ce sujet, lettre exprimant le désir d'entrer en rapport avec la Société jurassienne. La société accueille avec empressement ces ouvertures amicales. On rappelle à cette occasion les anciennes relations qui ont toujours régné entre les deux pays. On insiste sur l'utilité des échanges naturhistoriques entre les deux associations. Enfin on charge le bureau d'adresser à la nouvelle société une lettre d'adhésion et de sympathie.

L'article 12 ne pouvant recevoir maintenant son exécution, l'assemblée décide qu'on y suppléera provisoirement en établissant une cotisation annuelle, qui permette de faire face aux dépenses courantes de la Société. Cette cotisation est fixée pour l'année 1851 à un franc suisse, et sera augmentée l'année suivante, s'il y a lieu. On prie instamment les sociétaires qui n'ont point encore soldé leur contribution d'entrée, de l'acquitter sans retard.

Un passage du Rapport annuel soulève une courte discussion. Il s'agit de la publication des rendus-comptes mensuels dans les journaux du pays. L'assemblée approuve entièrement la conduite du bureau ces derniers temps, et s'en réfère pour cet objet à sa prudence. On émet le vœu de faire tirer à part les articles, concernant la société, publiés dans la Revue suisse et les Alpes. Le secrétaire est chargé de s'entendre à ce sujet avec MM. les rédacteurs de ces de ex journaux.

Porrentruy est choisi à l'unanimité pour lieu de réunion générale en 1851.

La séance est levée à une heure un quart.

Moutier, le 23 septembre 1850.

Le président,
Dr Aug. Fallet.
Les secrétaires,

X. Kohler, Morlet,
Bonanomi.